Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 056-215601907-20260730-2026_07_01A-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MORBIHAN

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CCAS de Réguiny

Séance du 28/07/2026

Date de la convocation
06/07/2026

Date d'affichage

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 13 En exercice : 11 Votants : 12

A l'unanimité
Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Réf	2026_07_01A

L' an 2026 et le 28 Juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Réguiny, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président,

Présents : Mmes : BULEON Karine, CHEFD'HOTEL Isabelle, DANO Laëtitia, DESMARES Lydia, JEGAT Soizic, LE TARNEC Floriane, POTEL Geneviève, ROBERT Sandra, THORAVAL Régine, MM : JOSSO Cédric, LE STRAT Pierre

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LE GOUELLEC Sonia à Mme DESMARES Lydia
Excusé(s) : M. GALERNE Didier

Objet de la délibération : Décision modificative n°1

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'autoriser la décision modificative suivante au budget de l'exercice 2026 :

. ***Section de fonctionnement***

Sens	Article	Chapitre	Montant
Dépense	6558	65	-170 €
Dépense	6450	012	+ 170 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte la décision modificative n°1 au budget.

Pour copie conforme.

Le Président,

C.C.A.S.
Commune de REGUINY
56500 - Téléphone 97386611

Acte rendu executoire après dépôt en le :

Et publication du :